# SOYAUX niun 2022 juin 2022



Accueil de familles réfugiées ukrainiennes

ν ν υ υ

Repondez à l'enquête sur les déplacements cyclables

Rencontre avec Robert Lecocq de la Compagnie Arc en Ciel

# Sommaire









**Directeur de la publication** François Nebout

MAIRIE DE SOYAUX

235, avenue du Général de Gaulle CS 92515 SOYAUX 16025 ANGOULÊME CEDEX Tél. 05 45 97 83 50 mairie@mairie-soyaux.fr www.soyaux.fr

# Conception édition

ENCORE Design & Communication
2 cité de l'Entrant - 16000 ANGOULÊME
Tél. 06 51 42 95 36
contact@encore-design.fr
www.encore-design.fr

# Crédit photos

Mairie de Soyaux www.truffandier-photos.com ENCORE Design

#### Tirage

5500 exemplaires Imprimerie Couvidat Dépôt légal N° 16.92.589





# **SOYAUX ACCOMPAGNE**

Accueil de familles réfugiées ukrainiennes Cité Educative Retour sur la Semaine de la Petite Enfance



# **SOYAUX PROTÈGE**

MBA Mutuelle
Un guide d'accueil sur le handicap
En route vers le label "Ecolo Crèche"
5 agents de Police Municipale
Jardinage, bricolage, sécurité routière : quelques rappels
utiles sur la législation en vigueur



# **SOYAUX SE TRANSFORME**

Vivons ensemble la seconde édition du budget participatif! Les travaux de la mairie avancent Modification de l'éclairage public



# **SOYAUX ENQUÊTE**

Aménagement de l'Avenue du Général De Gaulle FOCUS - Déplacements cyclables

15

# **SOYAUX S'ENGAGE**

Votre agenda

18

# **SOYAUX VOUS DONNE LA PAROLE**

Rencontre avec Robert Lecocq, metteur en scène et chorégraphe de la Compagnie Arc en Ciel Tribunes de l'opposition



# **SOYAUX UTILE**





Plusieurs familles ukrainiennes ont trouvé refuge à Soyaux depuis le mois de mars dernier. La Ville, le CCAS, le Centre social FLEP, l'association OMEGA avancent conjointement et en étroite collaboration avec les services de l'Etat et de l'AFUS 16 pour accompagner ces familles au plus près de leurs besoins. Quatre appartements ont pu être aménagés et mis à leur disposition grâce à une exceptionnelle mobilisation des commerçants de Soyaux, d'Emmaüs et de particuliers. Leurs enfants sont scolarisés dans nos établissements ; la communauté éducative a su s'adapter rapidement à la situation. Un accompagnement spécifique pour l'apprentissage de la langue a été mis en place avec l'association Déclics et une insertion professionnelle est amorcée ; grâce, là encore, à une coopération des acteurs économiques locaux. Je tiens à remercier chacune et chacun de sa participation à cet élan de solidarité.

La Commune a signé une convention de partenariat avec MBA Mutuelle afin de faire bénéficier les sojaldiciens ayant leur résidence principale à Soyaux d'une complémentaire santé à tarif préférentiel et négocié, afin de garantir un meilleur accès aux soins au plus grand nombre (plus d'infos p.6 de ce Mag' municipal).

Depuis le mois de mai dernier, le Centre Municipal de Santé accueille son premier interne dans ses murs, au titre de la formation universitaire. Tous les 6 mois, un jeune interne en médecine sera en immersion professionnelle pour une durée équivalente, aux côtés du Docteur Laetitia Philippon – Maître de stage. L'occasion d'intéresser les jeunes médecins à cette forme d'exercice.

La Ville accentue sa politique d'accompagnement des jeunes publics en situation de handicap. Elle a conçu un guide d'accueil sur le handicap. Il référence les structures locales proposant un accompagnement et les bâtiments ou espaces publics adaptés. A partir du mois de septembre prochain, vous trouverez ce guide en ligne sur www.soyaux.fr (et en téléchargement). Sont également à l'étude, la mise en place d'un magazine sonore et l'adaptation du site internet de la Ville aux personnes déficientes visuelles.

Le dernier Conseil Municipal s'est prononcé en faveur de l'extinction de l'éclairage public sur l'ensemble du territoire entre minuit et 6h du matin, à compter du 15 juin prochain. Cette modification de l'éclairage permettra de réaliser des économies d'énergies, de limiter l'impact environnemental en luttant contre la pollution lumineuse.

Le 30 juin prochain se tiendra, à Soëlys, le Comité de Pilotage de la Cité Éducative. Est prévue une candidature commune des 13 établissements scolaires de la Ville en vue de l'obtention du label E3D (Etablissement Démarche Développement Durable) en collaboration avec la Ville, le Rectorat et divers acteurs associatifs locaux, dans le cadre de l'action "Un environnement plus serein". L'objectif est de travailler collectivement les enjeux du développement durable sur le territoire en faisant converger les initiatives aujourd'hui portées par chacune et chacun à son échelle.

Les votes sont désormais ouverts dans le cadre du Budget Participatif annuel. Des projets ont été déposés entre le 1er avril et le 15 mai. Leur étude de faisabilité a été réalisée. Vous avez désormais jusqu'au 15 juillet, pour participer et sélectionner vos 3 projets favoris (modalités du vote p.9 de ce Mag' municipal). Un livret de présentation des projets en compétition est disponible dans les accueils municipaux et sur www.soyaux.fr. Le dépouillement des votes aura lieu durant l'été et l'annonce des résultats en septembre.

Le programme des animations estivales vous attend à l'intérieur de ce Mag'. Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été à Soyaux !

Francois Nebout









Le conseil d'administration du Comité de Jumelages a choisi d'apporter une aide concrète aux familles de réfugiés ukrainiens. L'association a acheté un congélateur et un four microondes multifonctions afin d'équiper un logement mis à disposition par la commune.

Rappelons que Soyaux est jumelée avec Monifieth (Ecosse) depuis 1994, Palos de la Frontera (Espagne) depuis 1995, Ivancice (République Tchèque) depuis 2000 et Sona (Italie) depuis 2016. Une soirée sera animée par le groupe "Chauffeur Blues" à l'Espace Henri Matisse, le 20 août.

▶ Plus d'infos : Comité de Jumelages jumelages.soyaux@gmail.com 06 88 23 27 69 / 06 26 27 10 07



# Accueil de familles **réfugiées ukrainiennes**

En partenariat avec la Ville, de nombreuses initiatives et dispositifs d'aide sont mis en place pour accueillir les familles ukrainiennes arrivées à Soyaux.

# Des solutions d'hébergement

La Ville et le Centre Social Culturel et Sportif FLEP ont entièrement équipé 4 logements pour accueillir des familles réfugiées ukrainiennes grâce à une exceptionnelle mobilisation des commerçants de la commune : Carrefour, Leroy Merlin, Jouet Club, Daceco, Conforama, Vib's (Bonobo), Fleurs d'Anis, Avelis, Emmaüs. Ont également contribué à leur installation et à leur accueil : la Cueillette Fabulette, la Maison Lafaye, le McDonald's et la Fondation Orange. Sans oublier les dons en matériel réalisés par de nombreux particuliers. Les équipements ont été installés par les services de la Ville et les équipes du Centre Social qui ont également fait preuve d'une grande mobilisation.

La Ville, le CCAS, le CSCS FLEP et l'association OMEGA – en lien avec la Préfecture et l'AFUS16 - travaillent main dans la main au quotidien pour accompagner ces familles ainsi que les particuliers qui ont fait le choix d'un accueil à domicile. Cinq enfants sont accueillis à l'école Jean Moulin et une adolescente au collège Pierre Mendes France. Les équipes enseignantes ont su s'adapter avec réactivité.

# Un accompagnement administratif

Des temps d'échanges avec les familles sont installés chaque semaine depuis leur arrivée, y compris sous un format collectif afin de créer du lien entre elles et de les accompagner dans leurs démarches administratives et leur insertion professionnelle. A cet effet, un job dating s'est tenu le 6 mai dernier à la mairie, en présence d'employeurs du territoire (Carrefour, Leroy Merlin, McDonald's, Jardiland, Conforama, Bonobo, Lafaye, Pouyade, La Table parisienne, La FFB16, le Medef 16 et Pole Emploi). Six personnes ont déjà trouvé un emploi. Un atelier de préparation de CV en français a précédé cette rencontre, grâce à la mobilisation du CSCS FLEP, d'Oméga et de Déclics.

Anastasia Ceban, médiatrice sociale interculturelle à l'association Oméga est chargée du suivi spécifique de ces familles au quotidien. Merci à chacune et à chacun!



# **Portrait**

Anastasia, pouvez-vous vous présenter et nous expliquer ce qui vous a conduit à vous investir auprès de ces réfugiés ukrainiens ?

Anastasia Ceban: "Avant d'intégrer Oméga, j'ai obtenu mon diplôme de Licence d'Arts, Lettres et Langues, mention Langues Etrangères Appliquées à l'Université de Poitiers, avec comme spécialité, Langues, Traduction et Médiation Interculturelle. Après avoir rejoint le service Médiation Sociale (gestion des conflits de voisinage et présence active de proximité sur l'espace public) de la structure,

il y a un peu plus d'un an, je fais aujourd'hui partie du service de Médiation Sociale Interculturelle dans le cadre de l'accompagnement des familles refugiées ukrainiennes. Mon rôle est de faciliter leur intégration: démarches administratives, besoins de première nécessité comme le logement, l'alimentaire, la santé, mais aussi le transport, l'emploi et toutes autres demandes. Ce public représente un intérêt particulier pour moi de par mes origines moldaves et ukrainiennes. Je connais la culture et la langue de ces familles. Cela facilite l'échange, l'accompagnement et crée rapidement un lien de confiance. Avec la bonne distance et beaucoup de bienveillance, mon rôle consiste enfin à rassurer ces familles, à les rendre autonomes en leur apprenant à s'adapter à la culture française, d'où l'importance de la médiation et de son décodage interculturel".

Plus d'infos :

Anastasia Ceban - Local Oméga - Place Jean-Jacques Rousseau



# Cité **Éducative**

La "Cité Educative" de Soyaux fêtera son premier anniversaire en septembre, l'heure est au premier bilan.

# 2 dates à retenir

- ▶ le 10 mars dernier se sont tenues, au Collège Romain Rolland, les premières Rencontres de la Cité Éducative de Soyaux. Autour de tables rondes proposées sur des thématiques issues du plan d'action partagé de la Cité et avant un temps d'échanges convivial, ce sont 60 acteurs impliqués qui ont continué à alimenter la démarche collective.
- ▶ le 30 juin prochain aura lieu, à Soëlys, un Comité de Pilotage de la Cité. Au menu des débats présidés par les 3 pilotes (Mme la Préfète de la Charente, M. le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale et M. le Maire de Soyaux) : bilan des actions débutées en décembre 2021 et validation de celles à lancer pour l'année scolaire 2022-2023.

# 3 réalisations majeures

- Identification des manques en termes d'offre éducative en direction des 0-25 ans et construction de recommandations pour y remédier autour de l'action "Continuité éducative". Le Comité de Pilotage de la Cité s'en est saisi afin de donner vie, au plus vite, aux propositions émises par le groupe de réflexion composé des acteurs éducatifs du territoire.
- Création du dispositif "Valorisation des savoir-être" par les acteurs impliqués dans l'insertion professionnelle des jeunes, autour de l'action "Un jeune, une solution". Un compte-temps de 40 heures (minimum) est proposé aux 16-25 ans. Il s'articule autour d'ateliers de valorisation de leurs potentiels et compétences et vise à les accompagner vers une formation, un emploi, ou encore vers un dispositif de droit commun qui complétera leur démarche.
- > Candidature commune des 13 établissements scolaires de la Ville\* en vue de l'obtention du label E3D (Etablissement Démarche Développement Durable) en collaboration avec la Ville, le Rectorat et divers acteurs associatifs locaux, dans le cadre de l'action "Un environnement plus serein". L'objectif : travailler collectivement les enjeux du développement durable sur le territoire en faisant converger les initiatives aujourd'hui portées par chacune et chacun à son échelle.
- Plus d'infos :

Mairie - Pôle Jeunesse et Associations - Damien Jourdanas - damien.jourdanas@mairie-soyaux.fr

\*les 10 écoles maternelles et élémentaires REP+ et hors REP+, 2 collèges et le lycée.



# "Les Fables de la Fontaine" à la une par les jeunes du CSCS FLEP

Dans le cadre de sa participation au Parcours d'Education Artistique et

Culturelle de GrandAngoulême, le Centre Social Culturel et Sportif FLEP a fait appel à l'artiste Face Cachée pour la réalisation d'une œuvre artistique extérieure.

Durant les vacances de Pâques, des jeunes de 11 et 12 ans du centre de loisirs Gulliver ont peint une fresque sur un mur de la au centre de loisirs. Le thème portait sur les "Fables de la Fontaine". Un parcours d'ateliers dédié aux différentes étapes de la conception de la fresque leur a permis de choix d'une thématique, documentation, réflexion, création, expérimentation des outils, réalisation sur le mur... Une souscouche a été appliquée après le nettoyage du mur réalisé par les services municipaux et avant le traçage du contour des dessins. Les adolescents ont d'abord fait des essais sur des bandes de cellophane pour maîtriser la peinture à la bombe. Seuls des produits écologiques ont été utilisés afin de garantir la santé des jeunes.



# Retour sur la **Semaine de la Petite Enfance**

Du 21 au 29 mars dernier, des espaces de jeux, d'exploration et d'expositions ont été proposés aux plus jeunes par les structures municipales d'accueil de la Petite Enfance, mobilisées autour des "(re)trouvailles"; thématique initiée par l'association "Agir pour la Petite Enfance".

La **Semaine de la Petite Enfance** a permis de transformer les espaces de vie habituels des enfants, de créer et de susciter surprise et curiosité afin qu'ils développent de nouveaux comportements et des modes de communication différents. Permettre à l'enfant de s'aventurer, de partir à la découverte, de réfléchir, d'essayer, de comprendre et de recommencer était le point d'orgue de ce rendez-vous.

De nombreux espaces d'observation et de manipulation étaient à leur disposition : une drôle de pêche à la ligne dans un bac à sable rempli d'images, un arbre incongru où poussent des objets insolites, des caisses d'archéologue pour fouiller dans la terre, le sable, l'eau ou les gravillons, des bouchons en chemin pris dans un embouteillage mais qui finissent par retrouver leur chemin, des boites surprises renfermant des matières à toucher, à trouver et à voir, des cerceaux sensoriels qui nous frôlent, une structure motrice devenant labyrinthe géant pour se cacher, se perdre et se retrouver, un hexagone à grimper se transformant en espace sombre pour jouer avec la lumière, une maison à histoires habitée par la médiatrice du livre qui a offert un temps d'histoire à chaque groupe d'enfants accueillis.

Félicitations aux professionnelles du lieu passerelle, du lieu d'accueil enfants parents, du relais petite enfance, de la halte-garderie, du multi-accueil et de l'association pour l'école ouverte pour ce rendez-vous annuel festif partagé avec les parents et les enfants!

Plus d'infos :

**Mairie - Pôle Jeunesse et Associations** Service Petite Enfance - 05 45 97 39 74



# En route vers le label "Ecolo Crèche"

La crèche municipale "Les p'tits loups" s'inscritdansunprogrammedelabellisation Ecolo Crèche autour de 4 thématiques: produits d'entretien, alimentation, activité nature, communication avec les parents.

Un inventaire des produits mis à disposition de l'Association de Régie Urbaine pour le nettoyage des locaux a d'abord été réalisé et hiérarchisé selon les logos de dangerosité des produits.

Les agents municipaux ont ensuite suivi des ateliers de sensibilisation aux produits cosmétiques et aux alternatives aux produits ménagers dangereux par Charente Nature, et à la chimie des produits ménagers par Les Petits Débrouillards. Un atelier était également destiné aux parents.

Les prochaines étapes vont répondre aux exigences économiques sanitaires et environnementales. Il s'agira d'identifier les produits à étudier en priorité et de mettre à jour des documents de référence.

Dans le cadre des activités nature réalisées au printemps, un partenariat mené avec la Ferme d'Yvonne a permis aux enfants de la crèche de retrouver les animaux de la ferme dans le grand jardin. Viendra le tour des enfants fréquentant le lieu d'accueil enfants parents, le relais petite enfance, le lieu passerelle et la micro-crèche "Le Petits Pas de Mila", le 10 juin dans le parc du Pôle Enfance.

Plus d'infos :

**Mairie - Pôle Jeunesse et Associations** Service Petite Enfance - 05 45 97 39 74

# SOYAUX PROTÈGE

# **MBA** Mutuelle

MBA Commune : votre complémentaire santé négociée par votre commune.

Pour garantir un meilleur accès aux soins au plus grand nombre, MBA Mutuelle s'est liée d'une convention de partenariat avec la Ville de Soyaux. L'objectif est de faire ainsi bénéficier les sojaldiciens, ayant leur résidence principale dans la Commune, d'une complémentaire santé à tarif préférentiel et négocié. Trois formules sont proposées en fonction de trois tranches d'âge distinctes.

Après la première réunion d'information qui s'est tenue en avril dernier, des permanences avec une conseillère MBA Mutuelle sont mises en place, sur rendez-vous, à Soëlys, 2 place Jean Jacques Rousseau.

Venez vous informer, poser toutes vos questions et comparer vos tarifs actuels les :

- ▶ mardi 19 juillet, de 14h à 18h
- lundi 29 août. de 9h à 17h
- ▶ mardi 13 septembre, de 9h à 17h

Les rendez-vous seront également possibles au sein de l'agence située 1, boulevard Liédot à Angoulême.

Plus d'infos et prises de rendez-vous :

MBA Mutuelle - Taouis Jousseaume / Nadine Prévot - 06 73 89 24 36 / 05 45 90 15 50

# Un guide d'accueil **sur le handicap**

La Ville accentue sa politique d'accompagnement sur le handicap.

Soyaux participe de différentes façons à l'inclusion des personnes porteuses de handicap dans la vie de la cité :

- ▶ mise en accessibilité de la voirie, des bâtiments, travaux d'aménagement de lieux pour répondre aux attentes des personnes ayant des besoins spécifiques,
- De accueil des enfants porteurs de handicap dans les structures Petite Enfance et les écoles, notamment sur l'ensemble des temps scolaires et périscolaires,
- ▶ développement d'aires de jeux adaptées et inclusives,
- ▶ accueil de structures pour les personnes porteuses de handicap : Institut Médico Educatif, Foyer Occupationnel, Foyer d'Hébergement, Maison d'Accueil Spécialisé, Centre d'Accueil Médico-Social Précoce, classe intégrée HARPE...
- ▶ clubs de sports pratiquant le handisport,
- ▶ mise aux normes des quais bus (via GrandAngoulême)...

Trop souvent, cependant, parents et aidants peuvent se sentir perdus face à l'ensemble des démarches à accomplir ou par méconnaissance des locaux adaptés ou des structures pouvant leur venir en aide. Afin d'y remédier la commune va prochainement diffuser un guide d'accueil sur le handicap. Il référencera les structures locales proposant un accompagnement, et les bâtiments ou espaces publics adaptés. Sont également à l'étude la mise en place d'un magazine sonore et l'adaptation du site internet de la Ville aux personnes déficientes visuelles.

Retrouvez ce guide en ligne sur www.soyaux.fr (et en téléchargement) et dans les lieux d'accueil, à compter de septembre 2022.

Plus d'infos :

**Mairie** - 05 45 97 83 50





# 5 agents de **Police Municipale**

# La Police Municipale de Soyaux compte 5 policiers municipaux.

Ils veillent, sous l'autorité du maire au respect du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques. Ils travaillent en partenariat avec les agents de la Police Nationale et les professionnels de la prévention / Sécurité.

# POLICE PO

# Petit tour d'horizon sur leurs missions

En plus de leurs permanences, les 5 policiers municipaux participent aux dispositifs de prévention et de lutte contre la délinquance, effectuent des patrouilles régulières à pied et/ou en VTT, collaborent avec les forces de sécurité de l'Etat et les services de la Préfecture, établissent des relations ponctuelles avec les acteurs locaux de la vie économique et sociale, le milieu associatif et les partenaires sociaux, identifient les sites et structures susceptibles d'entraîner une surveillance accrue ou une intervention lors d'évènements locaux particuliers, informent préventivement les administrés de la réglementation en vigueur, régulent la circulation routière et veillent au respect du code de la route et du stationnement, prennent des mesures pour veiller à la sécurité des personnes et des biens et veillent au bon déroulement des manifestations publiques et des cérémonies.



# Un effectif au complet depuis fin 2021

Suite à un départ en retraite, un agent a rejoint l'effectif, il y a plusieurs mois. Il a débuté sa carrière il y a 20 ans au sein de la Gendarmerie Nationale en Région Parisienne, en qualité d'adjudant et plus particulièrement en Escadron de Gendarmerie Mobile spécialisé en maintien de l'ordre et de soutien aux autres unités du corps. Il a travaillé sur l'ensemble du territoire national et a accompli de nombreuses missions dans les départements d'outre-mer et collectivités d'outre-mer. A l'issue de son parcours de militaire, celui-ci a demandé un détachement au sein de la Ville de Soyaux en vue d'une affectation définitive, portant l'effectif à 5 agents afin de mener à bien leurs missions quotidiennes.



# Jardinage, bricolage, sécurité routière : quelques rappels utiles sur la législation en vigueur

# Jardiner et bricoler bruyamment en dehors des créneaux horaires autorisés est interdit.

Au niveau départemental, l'arrêté préfectoral 20/04/1999 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage précise notamment les horaires de travaux de tonte et de bricolage. Ils sont autorisés :

- ▶ de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les jours ouvrables,
- ▶ de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi,
- ▶ de 10h à 12h, les dimanches et jours fériés.

A delà de ces horaires, vous risquez une verbalisation, via une amende de classe 3 à 68 € pour "Émission de bruit portant atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme".

# Stationner sur le trottoir est interdit sauf s'il existe des emplacements dédiés.

Le code de la route ne prévoit pas d'exception pour un arrêt de quelques minutes, même si vous restez dans votre véhicule, ni dérogation pour le stationnement d'un véhicule à cheval sur le trottoir et sur la route.

Vous risquez une verbalisation, via une amende de classe 4 à 135 € pour "Stationnement très gênant d'un véhicule motorisé sur trottoir" selon l'article R417-11 du code de la route. Cette infraction peut entrainer la mise en fourrière de votre véhicule et des frais supplémentaires de 121,27 €.

# Circuler à contre-sens dans une rue est interdit.

A défaut de suivre le sens de circulation obligatoire, votre véhicule se trouvera en infraction pour "Circulation en sens interdit", selon l'article R412-28 du code de la route. Cette infraction de classe 4 est verbalisable à hauteur de  $90 \in ($ à payer sous 15 jours ouvrables. Audelà, elle passe à  $135 \in )$  à laquelle se rajoute un retrait de 4 points sur votre permis de conduire.

# Soyez vigilants!

Depuis début 2022, le plan de circulation de la ville a, à nouveau, évolué faisant apparaître des sens uniques de circulation rues d'Alsace, de l'Espérance, des Echaliers, du Professeur Cabrol. A noter que le cycliste est soumis aux mêmes règles de circulation routière que les autres véhicules. Il doit donc respecter la signalétique avec interdiction de prendre un sens interdit.

# **Zoom sur... le stationnement à proximité du Multi-Accueil,** 2 rue André Gide

# A la crèche, pas de place pour l'insécurité!

Veillez à ne pas vous arrêter en double file, sur les voies de circulation ou passages piétons, ni devant l'entrée de la crèche ou sur les trottoirs! Vous risquez une amende de 35 € pour stationnement gênant, voire de 135 € pour stationnement très gênant.

# Le saviez-vous ?

L'angle de vision d'un enfant n'est que de 70°, soit moins de la moitié de celui d'un adulte. 4 secondes sont nécessaires à un enfant pour percevoir un véhicule en mouvement.

## Plus d'infos :

**Mairie - Police Municipale** - 14 ter boulevard Léon Blum 05 45 37 41 48 - police.municpale@mairie-soyaux.fr





# Derniers rendez-vous du premier semestre 2022

Diagnostic en marchant :

- Mardi 7 juin à 17h secteur 9 Rdv place des Thuvas
- Lundi 20 juin à 17h Secteur 10 Rdv rue de la Vreloppe côté rue Aristide Briand

# Nettoyons nos quartiers:

Mercredi 8 juin à 17h - Secteur 2 - Le Peux Rdv intersection des rues du Poirier Cadet et d'Epagnac

Un chat errant nourri par vos Rappel soins est considéré comme adopté et donc vous appartenant.

Vous devez procéder à son identification. Elle est obligatoire pour les chats de plus de 7 mois, nés après le 01/01/2012.

Un couple de chats non stérilisés peut donner naissance à 12 chats l'année 1, qui vont, à leur tour engendrer une descendance de 144 chats l'année 2, puis 1728 la 3° et plus de 20 000 chats la 4°. La stérilisation se présente comme le meilleur moyen de lutter contre la maltraitance, la misère animale et les abandons!

# Soyaux, ville saine et propre Premiers bilans...

3 questions à Isabelle Bouriau, adjointe au Maire chargée de la proximité, des quartiers et des doléances et à Marianne Huet, conseillère municipale déléguée aux doléances.







# Ouel bilan tirez-vous des diagnostics en marchant et des enquêtes "cadre de vie"?

Isabelle Bouriau et Marianne Huet: "Nous en sommes satisfaites! Depuis début mars, les habitants déambulent dans leurs quartiers respectifs, accompagnés de leurs élus référents et d'agents municipaux. Cette démarche de démocratie locale a été bien accueillie. Nous avons rencontré des habitants concernés par leur environnement et leur cadre de vie, désireux de s'exprimer. 11 secteurs ont ainsi déjà été diagnostiqués. Plusieurs sujets ont été abordés : la voirie, la circulation des véhicules et la vitesse notamment, les aménagements urbains, la signalisation, les incivilités, la sécurité, la qualité de vie. Des points d'amélioration ont été suggérés et notés par les accompagnateurs. Nous avons également eu des retours positifs sur le fleurissement et sur les jeux pour les enfants. L'analyse de l'enquête sur le cadre de vie par secteurs est en cours, téléchargée ou directement remplie en ligne sur le site de la ville. Elle reste encore disponible jusqu'au 30 juin. Une restitution de ces diagnostics est prévue lors de réunions publiques que nous mettrons en place avant la fin de l'année. Des propositions concrètes d'amélioration seront alors présentées aux habitants."

# Répondez à l'enquête "cadre de vie" jusqu'au 30 juin :



- remplissez-la directement en ligne en flashant le QR Code,
- téléchargez-la sur www.soyaux.fr et adressez-la par courrier 16025 Angouleme cedex ou par mail à mairie@mairie-soyaux.fr,
- ▶ déposez-la à l'accueil de la mairie, au CCAS ou à Soëlys,
- ou remettez-la à votre élu(e) référent(e) le jour du diagnostic en marchant de votre secteur.

# Comment les opérations "Nettoyons nos quartiers" se sont-elles déroulées ?

IB & MH: "Nous voudrions tout d'abord remercier toutes les personnes qui ont consacré une partie de leur temps libre à parcourir les rues, avec nous, et à traquer les déchets dans les moindres recoins de la Ville. L'action "Nettoyons nos quartiers" a débuté en novembre 2021. Un calendrier a été établi par secteur sollicitant la participation des habitants à cette action citoyenne. Malheureusement, de nombreux déchets ont été ramassés: mégots, canettes, masques et mouchoirs en papier, bouteilles de bière, couches usagées, cartons, jeux à gratter, emballages, plats à emporter... Malgré le travail quotidien des services de la Commune pour maintenir la propreté, force est de constater que l'incivilité est majoritairement responsable de ces déchets alors que ces derniers pourraient être mis à la poubelle sans trop d'efforts. Nul doute que nous poursuivrons, avec l'aide des habitants et des élus, cette action d'éducation et de sensibilisation à notre environnement. Elle reste une de nos préoccupations majeures."

# Et les campagnes de stérilisation des chats errants, menées dans plusieurs quartiers?

IB & MH: "3 quartiers de la ville ont été concernés par cette campagne. Elle est nécessaire afin d'éviter la prolifération des chats errant et pour lutter contre les maladies qu'ils propagent. Elle a été réalisée en partenariat avec le refuge de l'Angoumois, le syndicat mixte de la fourrière et une clinique vétérinaire. 7 chats ont été stérilisés après avoir été capturés, du 4 au 7 avril, à Antornac. Aucun, par contre, du 11 au 14 avril, rue des Quinconces ni du 9 au 12 mai, rues Camille Pissarro, Edmond Rostand et Auguste Renoir. Nous avons constaté que le nourrissage des chats errants durant cette action a compliqué la capture... Il faudra être attentif à cela lors de nos prochaines campagnes."

Plus d'infos :

Mairie - Service Proximité - Tama Santos - doléances@mairie-sovaux.fr - 06 17 49 48 14



# VOTEZ POUR VOS PROJETS FAVORIS





# JE VOTE POUR MON PROJET FAVORI Coupon à déposer dans les urnes à

# MON PROJET FAVORI Coupon à déposer dans les urnes à disposition : mairie / CCAS / Soëlys avant le 15 juillet COORDONNÉES Nom / Prénom : Adresse : NOMMEZ LES 3 PROJETS DE VOTRE CHOIX Choix 1: Projet n°: Choix 2 : Projet n°: Choix 3 : Projet n°: Je certifie sur l'honneur ne participer qu'une seule fois et uniquement au vote papier.

# Vivons ensemble la seconde édition du **budget participatif!**

Des projets ont été déposés entre le 1e avril et le 15 mai. Leur étude de faisabilité a été réalisée. Passons à l'étape suivante : le vote !

# Votez pour les projets de votre choix!

Vous avez désormais jusqu'au 15 juillet, pour participer et sélectionner vos 3 projets favoris.

- ▶ Déposez votre coupon de vote dans l'urnes mises à disposition à l'accueil des services municipaux (mairie, CCAS, Soëlys) ou,
- ▶ Votez directement en ligne sur la plateforme jeparticipe.soyaux.fr.

Un livret de présentation des projets en compétition est disponible dans les accueils municipaux et sur www.soyaux.fr. Le dépouillement des votes aura lieu durant l'été et l'annonce des résultats en septembre.

# Retour sur l'édition 2021!

En 2021, ce sont 3 projets qui ont été retenus par les sojaldiciens parmi les 20 propositions déposées. Ils se sont concrétisés : un toboggan vient notamment d'être installé à l'Aire de Loisirs des Brandes. Son inauguration aura prochainement lieu, nous vous en tiendrons informés. Venez nombreux !

# J'ai déposé un projet et il n'a pas été retenu, ni soumis au vote. Pourquoi?

Pour qu'un projet soit soumis au vote, ce dernier doit respecter le règlement du budget participatif, à savoir :

- > servir l'intérêt du plus grand nombre de sojaldiciens,
- être réalisable d'un point de vue technique, juridique et financier.

# Concrètement cela veut dire quoi?

Voici 2 exemples de projets déposés en 2021 et non retenus :

# • une piscine municipale.

Une belle idée en perspective, seul bémol : son coût. L'enveloppe des 20 000€ dédiée au budget participatif en 2021 n'est pas suffisante pour en construire une. Sans compter les énormes frais de fonctionnement que cela engendrerait. Aussi, d'après le règlement du Budget Participatif, ce projet n'est pas réalisable.

# ▶ une piste d'éducation routière pour vélos.

Cet aménagement nécessite peu de frais de fonctionnement et est réalisable d'un point de vue technique et juridique. Le coût n'étant pas excessif, l'enveloppe du budget participatif peut tout à fait le financer. Pourquoi n'a-t-il donc pas été soumis au vote ? C'est un projet que la ville a initié avant la mise en place du Budget Participatif. Aussi, vous pourrez bientôt en profiter!

#### Plus d'infos :

Mairie - Pôle de la Cohésion et des Solidarités

Service Budgets participatifs - 05 45 97 83 53 - morgan.turpin-duret@mairie-soyaux.fr www.soyaux.fr / Solidarité et Proximité / Animation territoriale / Budget participatif

# Les travaux de la mairie avancent

La rénovation de la mairie va offrir un meilleur confort d'utilisation à ses usagers. Des économies d'énergie seront réalisées tout en luttant contre le réchauffement climatique. Faisons le point sur l'avancée des travaux.



# La construction des nouveaux bâtiments, débutée en 2021 est achevée

Cette première phase, qui englobe notamment la réalisation d'une nouvelle salle du Conseil Municipal et d'une nouvelle Salle des Mariages, ainsi que la création d'un nouvel accueil pour les services Etat-Civil / Elections, est terminée. Les agents se sont installés dans leurs nouveaux bureaux, plus lumineux et plus accueillants. Deux agents se partagent désormais l'accueil de ce site : un en accueil physique et l'autre en accueil téléphonique, rendant ainsi un meilleur service au public. Par ailleurs, le dispositif d'accueil téléphonique, en cas d'encombrement du standard, a été revu. Il est aujourd'hui plus efficace.

Depuis le mois de mai, les séances du Conseil Municipal se tiennent dans une salle chaleureuse, spacieuse et moderne. Le sol en parquet et les nombreuses vitres donnant sur un jardin intérieur apportent prestance et lumière. Cette salle fait également office de Salle des Mariages.







# **EXTINCTION DE** L'ECLAIRAGE PUBLIC DE OOH À 6H Economisons l'énergie Diminuons notre



La rénovation des bureaux administratifs laissés vacants par le déménagement des services de l'Etat-Civil a débuté. L'ensemble de la structure intérieure a été démolie. Les murs vont être doublés, la toiture sera reprise et de nouvelles cloisons vont être montées. Le sol sera entièrement refait. Ces travaux perturbent parfois l'accès à l'entrée de la Mairie, qui se fait alors par le parvis et le jardin à l'arrière. Ces travaux vont durer jusqu'à la fin de l'année. La dernière phase sera consacrée au réaménagement des locaux dédiés au personnel, à l'archivage et au local de l'opposition (bâtiment à gauche de la mairie), pour une livraison finale des derniers locaux à la fin du 1er trimestre 2023.

# Dimanches 12 et 19 juin Elections législatives

Horaires d'ouverture des bureaux de vote

▶ 8h/18h sans interruption.

# Changement de lieu de vote

Nouvelle localisation des bureaux de vote n°2, n°3 et n°4 (situés auparavant dans les écoles Herriot / Freinet) à Soëlys, place Jean Jacques Rousseau.

# Voter par procuration en cas d'absence le jour du scrutin

Vacances, obligations professionnelles, formation, état de santé... Possibilité de voter par procuration en désignant votre mandataire pour voter à votre place.

Rendez-vous sur www.maprocuration. gouv.fr et remplissez le formulaire en ligne. Plus de détails sur cette procédure dans le Soyaux Mag' de mars 2022, page 6.

Plus d'infos : **Mairie - Service élections** 05 45 97 83 50 - 9h/12h30 - 13h30/17h etat.civil@mairie-soyaux.fr



# Modification de l'éclairage public

A partir du 15 juin, l'éclairage public sera réduit afin de réaliser des économies d'énergies et de limiter l'impact environnemental

La Ville investit dans le domaine des économies d'énergies au travers de différentes actions depuis plusieurs années. Elle maitrise et diminue régulièrement ses consommations et ce, malgré l'augmentation de l'unité d'achat de l'énergie. Entre 2019 et 2020, la baisse a été de 14% tous fluides confondus.

Bien qu'étant vigilante et s'étant dotée de moyens pour maîtriser ses consommations (changement d'éclairage et de chaudières, calorifugeage, véhicules électriques, gestion technique centralisée, isolation - une enveloppe de travaux est prévue en 2022), la Ville est confrontée à une hausse des dépenses énergétiques du fait de la conjoncture actuelle. Elle doit donc adapter et continuer à faire évoluer ses pratiques.

Ainsi, dans le cadre de sa politique de renouvellement des équipements et le passage en éclairage LED, l'intensité lumineuse nocturne a diminué de 30%, au niveau des portions de voies équipées en LED. Le dernier Conseil Municipal vient, par ailleurs, de se prononcer en faveur de l'extinction de l'éclairage public sur l'ensemble du territoire entre minuit et 6h du matin, à compter du 15 juin prochain. Cette modification de l'éclairage permettra également de limiter et de lutter contre la pollution lumineuse. Celle-ci étant à l'origine de nombreuses perturbations de la faune (effet sur les cycles de vie) et de la flore (effet sur la saisonnalité des végétaux) nocturne, notamment par la fragmentation des habitats naturels. Elle entrainera, in fine, une diminution des émissions de carbone rejetées dans l'atmosphère.

Sachez qu'en France, plus de 15 000 communes sur 36 000 éteignent leur éclairage sur tout ou partie de la nuit et de leur territoire. Poursuivons les actions écologiques et économiques dans une dynamique commune, pour le bien-être de tous.

Plus d'infos :

Mairie - Pôle Aménagement et Développement 05 45 97 83 02 - mairie@mairie-soyaux.fr

# Aménagement de l'Avenue du Général De Gaulle FOCUS - Déplacements cyclables

La Ville de Soyaux conduit des études pour la poursuite de la requalification de l'avenue du Général de Gaulle, de la place Lucien Petit au carrefour de l'Octroi, dans le prolongement de ce qui a déjà été réalisé. Une première esquisse a été produite mais la Ville souhaite désormais mieux cerner vos attentes sur les déplacements cyclables.

Ainsi, l'équipe municipale souhaite recueillir votre avis à ce sujet et notamment sur la création de zones de circulation dédiées aux vélos sur l'avenue.

Répondre à ce questionnaire ne vous prendra que quelques minutes et permettra à la Ville d'adapter ses projets de territoire à vos priorités.

# VOUS POUVEZ PARTICIPER À CETTE ENQUÊTE JUSQU'AU 27 JUIN 2022 :

en l'envoyant à : mairie@mairie-soyaux.fr ou en la remplissant en ligne sur www.soyaux.fr (moyen de réponse privilégié) ou encore en la déposant à la Mairie - 235 avenue du Général de Gaulle.

UNE PRÉSENTATION DES SCÉNARII D'AMÉNAGEMENT ET LA RESTITUTION DES ENQUÊTES (2021 ET 2022) AURONT LIEU LUNDI 11 JUILLET À 18H, SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MAIRIE.

Plus d'infos : Mairie de Soyaux - 05 45 97 83 50 - mairie@mairie-soyaux.fr



# SOYAUX ENQUÊTE **VOUS ÊTES:** PARTICULIER LOCATAIRE PROPRIÉTAIRE Précisez : De combien de personnes est composé votre foyer ? COMMERÇANT, ARTISAN, SERVICE, PROFESSIONNEL DE SANTÉ, AUTRES PROFESSIONNELS... De combien de salariés est composée votre entreprise ? DE MANIÈRE GÉNÉRALE, ÊTES-VOUS SATISFAIT(E)...? Plutôt Plutôt pas Pas satisfait Satisfait satisfait satisfait Des facilités de déplacements (2 roues, automobile, transport en commun...) Précisions éventuelles : ..... Du cheminement (Trottoirs (confort et sécurité), passages piétons (nombre et position), accessibilité...) Précisions éventuelles : ..... Des conditions de stationnement Précisions éventuelles : Combien de véhicules possédez-vous?:





# QUEL EST VOTRE RESSENTI SUR LES CONDITIONS DE CIRCULATION À VÉLO SUR LA COMMUNE ?

Satisfait	Plutôt satisfait	Plutôt pas satisfait	Pas satisfait
Le vélo est-il votre mode de	déplacement ?	RINCIPAL	SECONDAIRE
		OUI	NON
Possédez-vous un/plusieurs	vélo(s) ?		
Si oui, combien?			
L'utilisez-vous pour des dép	lacements quotidiens ?		
Pour quel usage ?			
Déplacement sur mon lieu de trava	ail		
Déplacement pour faire des course	25		
Déplacement pour les activités et l	es loisirs		
Balade le week-end			
Pratique sportive			
Sur combien de km en moyenne ?			
Durée du déplacement en moyenne	2:		
A quelle fréquence ?			
Quotidienne			
Une à trois fois par semaine			
Une à trois fois par mois			
Qu'est-ce qui vous encourag	erait à vous déplacer à vélo	en termes d'infrastruc	ctures ?
Plus d'aménagements cyclables à	part, séparés des voitures		
Plus d'aménagements type bande	cyclable (cohabitation voiture-vélo	)	
Plus de marquages au sol			
Plus de continuités cyclables			
Plus de stationnements vélos			
Des bandes/pistes sur les rues prir	ncipales		
Des bandes/pistes sur des rues pa	rallèles plus calmes		

# ACCEPTERIEZ-VOUS D'AVOIR MOINS DE PLACES DE STATIONNEMENT DEVANT VOTRE DOMICILE/COMMERCE...?

	OUI	NON	NE SAIT PAS
pour développer des cheminements cyclables dédiés			
Précisions éventuelles :			
	OUI	NON	NE SAIT PAS
<b>pour implanter des zones vertes</b> (Arbres, terre-plein central végétalisé)			
Précisions éventuelles :			
Remarques éventuelles			
FACULTATIF - En nous laissant vos coordonnées, vous pourr	ez devenir Relais	d'Informatio	on sur ce projet.
Nom :			
Prénom :			
Adresse :			
Téléphone :			
Email :			

Dans le cadre du Règlement Général européen sur la Protection des Données, la Ville de Soyaux porte un fort intérêt à la sécurisation des données de ses administrés. Toutes vos réponses seront traitées et analysées de manière confidentielle. Vous disposez d'un droit de modification, rectification ou suppression des données qui vous concernent. Vous pourrez, à tout moment, consulter notre politique de confidentialité sur notre site internet soyaux.fr.

# JUIN



Jusqu'au **30** juin de **9h à 17h** - Entrée libre **Exposition de costumes de scène** 

"37 ans de théâtre et... de costumes" Le Manteau d'Arlequin Hall Améthyste - Soëlys

**Exposition Technique mixte** 

"Empreintes et souvenirs" Rojer Féghali Espace Topaze - Soëlys



**11** juin

de 8h à 20h
Compétition
interdépartementale
de roller artistique
"Danse & Roll Trophy

"Danse & Roll Trophy" Stars Roller Club Gymnase Jean-Albert Grégoire 07 49 50 45 30

# à partir de 6h Bric à Brac des Rochers

Amicale du Bourg Parking du collège Pierre Mendès France / du stade des Rochers 06 64 42 85 66

**à 21h30** - Gratuit - Tout public à partir de 7 ans - Sur inscription **Balade nocturne contée** 

Cie Olive de Lux

Rdv route de Bussac, hameau d'Antornac

Une balade nocturne teintée d'humour et d'émotions. Un moment à partager, convivial, ludique, intense et surprenant. Partons à la rencontre d'auteurs (Pavlov, Maupassant, Ribes...), et de personnages étranges. De la lumière et des textes chuchotés surgissent de buissons, de derrière un mur... Quel plaisir de se faire peur, de jouer avec nos angoisses, de rire de la mort, pour exorciser nos craintes les plus profondes!

# - AGENDA

15 juin à 15h45 - Entrée libre sur inscription - A partir de 6 ans Projection du film d'animation "Hôtel Transylvanie" dans le cadre des Renc'Arts Auditorium - Soëlys

**22** juin à partir de 18h Marché des Producteurs de Pays En partenariat avec la Chambre

En partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Charente Espace Henri Matisse

Venez acheter et/ou déguster vos produits de saison auprès de producteurs locaux, échanger en direct avec eux sur leurs pratiques agricoles et circuits courts.

Buvette et point cuisson assurés par l'ASJ Soyaux. Apportez vos assiettes et couverts l





24 juin
à 20h30 - Gratuit - Tout public
Fête des Musiques
Concert / Bal latino
"Le bal del Amor"
Las Gabachas
Aire de Loisirs des Brandes

Aire de Loisirs des Brandes Pot d'accueil et pique-nique partagé à partir de 18h30

5 ans après leur première halte à Soyaux avec "Cumbia Sabrosa", Las Gabachas sont de retour avec un nouveau répertoire étendu à d'autres musiques toutes aussi chaloupées et dansantes que la cumbia. Mambo, cha-cha-cha, salsa... un vrai bal latino! En compagnie d'une Catrina aux embruns de fêtes mexicaines, elles ouvrent, sur scène, une faille entre plusieurs mondes, brouillent l'espace-temps et nous invitent à venir embraser la piste de danse puisque nous ne sommes que des feux de paille.

NB: Pour toute impossibilité de danser sur vos pieds et vos jambes pour des raisons diverses et variées, les Gabachas ont prévu des tutoriels scéniques, en présentiel, de danses assises.

**25** juin **à 20h30** 

**26** juin à **15h** - 10 € - Tout public **Gala de fin d'année** 

"40 ans d'enseignements et 25 ans d'école de danse" Académie de danse Arabesque Espace Henri Matisse 05 45 94 86 90

2 spectacles à découvrir en famille. : "Casse-Noisette" ballet classique et "Cabaret" modern jazz.



JUILLET



1er et **2** juillet **à 21h** 

**3** juillet à **15h30** - 10 € - Tout public

# Spectacle musical

"La Petite Sirène" Cie Production Arc en Ciel Espace Henri Matisse 05 45 97 47 97

La Petite Sirène, dotée de la plus belle voix des océans, ne rêve qu'à son Prince qui vit dans le monde des humains. Plus d'infos page 14.

# Du **2** au **13** juillet **Exposition**

"Les 200 ans d'histoire du 1<sup>er</sup> RIMA"

Espace Franquin - Angoulême 05 45 22 42 68 / 03

# 3 juillet de 8h à 17h30 Bric à Brac

Association des Donneurs de Sang Bénévoles de Soyaux Parking du stade des Rochers 06 63 72 95 50

Du **6** au **22** juillet **de 9h à 17h** - Entrée libre **Exposition** 

"Parcours de femmes" CSCS FLEP / CIBDI Espace Topaze Soëlys Ils nous avaient éblouis en 2017, lors de leur premier passage à Soyaux, suspendus aux immeubles du Champ de Manœuvre. De retour cet été, la Cie In Fine investit, cette fois, les immenses arbres du Parc Allende pour nous transmettre de nouvelles émotions. Musique et danse verticale sont au programme de ce spectacle aérien mené par les 3 acrobates de la Compagnie.

**20** juillet **a 22h** - Gratuit - Tout public **Ciné plein air** "Le Roi Lion" CSCS FLEP Parc Salvador Allende

28 juillet à 20h30 - 5 € de 11 à 15 ans 10 € - Tout public Danses du monde Moldavie

Comité des Fêtes Espace Henri Matisse 06 37 31 02 78 / 06 87 44 97 63 Vente des entrées dès 14h

**30** juillet à **20h30** - Gratuit - Tout public **Concert / Spectacle** "Les Mattthiouzes, avec 3 T

Association Pantoum
Place Lucien Petit

SÕĬRS



Empressez-vous de venir applaudir gratuitement ces 3 musiciens (guitare, accordéon, grosse caisse), parce que ça ne va pas durer! Avec un répertoire aussi éclectique qu'élégant, un choix de chansons tout en sobriété, retenue, tendresse et volupté, Les Mattthiouzes vont vous enchanter avec leurs compositions et reprises de chansons françaises pour tous âges: les Hurlements d'Léo, Perret, Java, les Ogres de Barback, Paradis, Pit et Rik... Un véritable set de chansons déconnantes théâtralisées!

# AOÛT



10 août à 18h - Gratuit Tout public à partir de 5 ans Conte musical familial "Marre, Marre, Marre" Cie Pas Par Hasard Parc Salvador Allende



Un conte musical drôle et poétique, avec des princesses qui prennent en main leur destin, où la vaillance n'est pas toujours du côté des hommes ni la sensibilité l'apanage des femmes.

La comédienne déconstruit avec légèreté et humour les stéréotypes de genre, les clichés et dénonce avec tact et humour les idées fausses et les préjugés. A voir en famille!

20 août à 20h30 - 12 € - Tout public Concert Blues / Swing / Jazz / Funk Chauffeur Blues Comité de Jumelage Espace Henri Matisse 06 88 23 27 69 Sur réservation jusqu'au 10 août



**27** août à 20h30 - Gratuit - Tout public Clown / Musique / Cirque "Les Frikis"

Cie El Mundocostrini Place du Lac

Les Frikis sont un couple de comédiens loufoques qui tournent partout dans le monde avec leur spectacle de "cabaret" mêlant chant, danse, magie, acrobatie et jonglerie. Aucune discipline ne leur échappe. Très rapidement ce duo excentrique interactif et survolté vire à l'absurde. Les 2 "artistes" nous livrent alors une somptueuse comédie burlesque sans paroles, basée sur le mime, la gestuelle et le travail clownesque.

**3** et **4** septembre de 9h à 19h Grande braderie

Association Soyaux Shopping Du Parc de la Jaufértie à la Zone commerciale des Effamiers

# **10** septembre de 10h à 18h Vide village

Comité des Fêtes Hameau d'Antornac 06 37 31 02 78 / 06 87 92 02 42

Plus d'infos :

Mairie - Vie culturelle et Vie associative

Placé Jean Jacques Rousseau Du lundi au vendredi, 9h/17h 05 45 97 87 25 / 20 soelys@mairie-soyaux.fr www.soyaux.fr (Nos agendas)



Retrouvez toutes les activités estivales de vos associations dans le livret "Je m'active à Soyaux cet été" et les détails des concerts et spectacles de

> la programmation culturelle municipale "Soyaux l'été" dans la plaquette dédiée.

> Ils sont disponibles dans de nombreux points d'accueil : Mairie, CCAS, Soëlys, CSCS FLEP...



# Mairie - Pôle Jeunesse

- ▶ 3 stages multisports pour les 8/12 ans du 11 au 29 juillet : accrobranche, équitation, piscine, tir à l'arc, journée à la mer à St Georges de Didonne et au Grand jeu à Dignac...
- Plus d'infos et inscriptions : 05 45 97 83 75 / 05 45 97 87 23 Service des sports Soëlys - Place Jean-Jacques Rousseau www.soyaux.fr (Enfance Jeunesse)

# Centre Social Culturel et Sportif FLEP

- Accueil de loisirs Gulliver pour les 6/14 ans, du 11 juillet au 26 août
- Mini-camp à la ferme des Fillaos (Rouillac) pour les 6/9 ans, du 11 au 13 juillet
- ▶ Séjour (à confirmer) sur l'Ile d'Oléron pour les 10/14 ans, dú 18 au 22 juillet
- ▶ Séjour à Coltines (15) pour les 8/10 ans, du 1er au 5 août
- ▶ Stage multisport pour les 8/12 ans, du 25 au 29 juillet
- ▶ Stage multisport pour les 6/9 ans, du 1er au 5 août
- ▶ Stage multisport pour les filles de 6/14 ans, du 22 au 26 août
- Plus d'infos et inscriptions : 05 45 93 11 58 - www.cscsflep.fr Boulevard Léon Blum

# **Association** pour l'Ecole Ouverte

Activités sportives, de plein air. manuelles et culturelles, sorties diverses pour les 2 ans et demi scolarisés / 7 ans, du 11 juillet au 26 août

Plus d'infos et inscriptions : 05 45 97 39 75 - asseo@mairie-soyaux.fr Pôle Enfance - 5 bis rue du Parc





# Rencontre avec Robert Lecocq, metteur en scène et chorégraphe de la Compagnie Arc en Ciel

La Compagnie Arc en Ciel célébrera ses 25 ans avec son nouveau spectacle "La Petite Sirène" à l'espace Henri Matisse les 1er, 2 et 3 juillet. Robert Lecocq, quelle est l'histoire de votre compagnie?

Robert Lecoq: "C'est en 1997, avec une bande de copains, âgés de 13/14 ans, que nous avons créé une troupe de théâtre au collège Romain Rolland. Ensemble, nous voulions organiser des spectacles, monter sur une scène et transmettre une image positive de la jeunesse. Nous nous sommes alors mis à répéter tous les jours après la cantine, dans une salle mise à disposition par le principal."

# Pourquoi avoir baptisé votre troupe "Arc en Ciel"?

**RL**: "Tout simplement parce qu'à travers nos yeux d'enfants, nous ne faisions aucune différence entre les personnes, leur couleur de peau, leur religion... Cela symbolisait, pour nous, le rassemblement et la paix."

# Quand a eu lieu votre premier spectacle?

RL: "Fin 1998, au cours d'un repas organisé par la Ville pour les aînés. Nous avons joué "Notre Dame de Paris" devant plus de 400 personnes à l'espace Henri Matisse."

# Et ensuite, comment se résume le parcours de votre compagnie ?

RL: "En 2000, la troupe a rejoint le Comité des Fêtes de la ville avant de se transformer en une Junior Association en 2001. D'autres spectacles ont alors pu voir le jour un peu partout en Charente : "Les 10 Commandements", "Starmania" ... En 2006, ma rencontre avec Florentine Nunez de l'Académie de danse "Arabesque" a conduit à notre partenariat et à la création de gros projets, tous plus beaux les uns que les autres : "Anastasia", "Aladdin", "Mary Poppins"..."

# Parlez-nous de votre passion pour les costumes.

**RL**: "En effet, cela me passionne! Je me charge, pour chaque spectacle de les confectionner. Ils sont tous faits main. Ce sont des pièces uniques. Les décors sont pensés avec les comédiens. Je fais appel à de nombreux corps de métiers spécialistes du monde du spectacle : chausseurs, perruquiers, costumiers, plasticiens... afin d'atteindre, à chaque représentation, notre objectif : l'émerveillement du public, du plus jeune au moins jeune."

# Comment se compose la compagnie aujourd'hui?

**RL**: "Il y a 18 comédiens (acteurs et danseurs), âgés de 11 à 73 ans, une habilleuse et un technicien. Nous nous regroupons le dimanche après-midi pour répéter. Nous sommes tous bénévoles et la majorité d'entre nous avons un emploi, en parallèle durant la semaine."

# Quel est votre meilleur souvenir?

**RL:** "C'était au théâtre de Périgueux, devant 900 personnes. Lors de leur ovation de 20 minutes à la fin de "La Belle et la Bête". C'était magique."

Comme à son accoutumée, la Compagnie Arc en Ciel nous fait la primeur de son nouveau spectacle "La Petite Sirène", début juillet à l'espace Henri Matisse. Venez fêter les 25 ans de la troupe avec eux!

Plus d'infos :

Compagnie Arc en Ciel - 06 84 15 29 60 - lecogrobert@yahoo.fr

# **1er et 2 juillet** à 21h **& 3 juillet** à 15h30 10 € - Tout public

**Spectacle musical "La Petite Sirène"**Cie Production Arc en Ciel - Espace Henri Matisse

Plus d'infos et réservations : Cultura Champniers : 05 45 97 47 97 / 05 45 94 86 90

rêve qu'à son Prince qui vit dans le monde des humains. Sa tante maléfique, la Sorcière des Mers, lui propose un terrible marché. Est-ce un piège ? Parviendra-t-elle à s'échapper de ses griffes ? Trouvera-t-elle le moyen de réaliser ses rêves ? ... Avec des personnages élargis, de nouvelles chansons et des costumes époustouflants, cette nouvelle adaptation plonge toute la famille dans un monde féérique.





# Coupon de retrait du sticker

# "Mon Soyaux Mag' en démat'"

- · Dans un souci de respect de l'environnement, la Ville vous invite à consulter le Soyaux Mag' sous format dématérialisé. Elle réduira ainsi le nombre d'impressions.
- · Venez retirer un sticker "Mon Soyaux' Mag' en démat'"
- à l'accueil de la mairie ou à Soëlys en échange de ce coupon.
- · Collez-le sur votre boîte aux lettres.
- · Le magazine ne sera alors plus déposé à votre domicile.

Je ne souhaite plus recevoir le Soyaux mag' dans ma boite aux lettres

- ☐ Je le consulterai en ligne sur www.soyaux.fr
- ☐ Je souhaite le recevoir par mail à l'adresse suivante :



Dlus d'infos: Mairie - Service Communication - 05 45 97 87 28 / 25 - communication@mairie-soyaux.fr



Vous pouvez également en faire la demande par mail, le sticker sera alors déposé dans votre boite aux lettres.



# **OPPOSITION**

Nous avions indiqué que l'investissement de l'avenue du Général de Gaulle, certes nécessaire, nous semblait disproportionné face aux capacités financières de la ville. La hausse du coût de l'énergie invite la majorité municipale à revoir, nous espérons, ce choix, afin de réduire ce projet pour mieux et plus investir dans les énergies renouvelables. Il est urgent de le faire : ampoules LED pour l'éclairage public, véhicules électriques même pour les utilitaires, renforcement de l'isolation des bâtiments publics, changement des huisseries... Autant d'investissements qui baisseront nos factures énergétiques mais surtout qui placeront notre commune dans une volonté forte de réduction de son empreinte carbone.

Lors du Conseil Municipal du 2 mai, le Maire a indiqué sa volonté d'éteindre l'éclairage public à minuit. C'est un choix clairement économique et pas écologique. Il est évidemment, quelles que soient les motivations réelles, difficile de s'y opposer tant l'écologie est un problème de tous les instants. Mais cette extinction brutale peut angoisser certaines personnes. Nous devons donc accompagner ce changement en modernisant nos caméras, en sensibilisant la Police Nationale et en étant, au moins dans les premiers mois, très attentifs aux plaintes et difficultés de nos administrés.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et nous restons à votre écoute.

Pour "Unis pour Soyaux" Lhoussaine Boufarha, Sabrina Buron, Dominique Robert et Frédéric Cros Au lendemain des élections présidentielles et à l'aube des législatives, il convient de prendre un peu de recul afin de tirer certains enseignements.

Nationalement, le second tour annoncé de longue date entre la candidate de l'extrême droite et le candidat de l'ultralibéralisme a finalement eu lieu. Mais à Soyaux, deux éléments notables se sont produits permettant d'entrevoir d'autres horizons.

La mobilisation tout d'abord. Pas celle de toute notre commune malheureusement (taux de participation plus faible qu'en 2017), mais celle d'une partie de Soyaux qui d'habitude reste silencieuse et résignée, et qui cette fois-ci s'est exprimée en faisant valoir son pouvoir citoyen.

Le résultat ensuite, avec la victoire à Soyaux comme à Angoulême, du programme social et écologique "l'avenir en commun". Cet état de fait est tout sauf anodin : au contraire, c'est un signal fort!

Moralité: quand les habitants de nos quartiers se mobilisent et votent, alors ils ont le pouvoir de bousculer l'ordre établi. Citoyens à part entière, leur voix compte autant que n'importe quelle autre. C'est cela notre chance, vivre dans une démocratie. Inspirant et à méditer pour la suite...

Localement, les élus ne peuvent ignorer ce résultat et doivent agir en conséquence.

Pour "DéCiDeS" Claudine Dumargue, Louis-Adrien Delarue, et Cédric Jégou

# Art. Soyaux Mag' mars 2022

Brandes de Soyaux: "Promenezvous…" sauf de septembre à mars quand on y chasse! Félicitons-nous de l'aménagement et de la protection de ce site par les collectivités publiques et des initiatives prises afin que les habitants s'approprient ces lieux précieux et rares? Mais pourquoi y maintenir la chasse, (week-end?, semaine?) interdisant la promenade?

Régulièrement, nous avons demandé un plan d'actions visant à réduire la consommation publique des énergies (gaz et dérivés) et à anticiper sur les conséquences économiques et sociales des hausses tarifaires, sur la transition énergétique. "...des priorités absolues et urgentes..." passoires thermiques des bâtiments publics, accompagner techniquement les foyers fragilisés, agir pour la mobilité quotidienne des habitants.

Les augmentations tarifaires énergies, débutées le 1er août 2020, sont dues principalement à la reprise de l'activité économique. L'énorme impact sur le budget municipal oblige la prise rapide de mesures...**non anticipées,** comme l'extinction de l'éclairage public. C'est insuffisant. Les investissements devraient être revus et réorientés pour partie vers la réduction massive des consommations (isolation, gestion, matériel basse conso), jusqu'à sortir du qaz et dérivés. **Nous sommes désormais** engagés dans une course de vitesse, aux dimensions sociales, économiques et environnementales majeures!

> Pour "Soyaux par et pour vous" William Jacquillard

# Organiser une manifestation sur la commune

Vous êtes un particulier? Une association? Vous souhaitez organiser une manifestation? Vous désirez louer une salle, du matériel, occuper un espace public, communiquer sur votre événement?

Téléchargez la Fiche de renseignements préalables à l'organisation d'une manifestation Demande d'utilisation d'équipement

(salle, gymnase, voirie...) sur www.soyaux.fr. Veillez à adresser votre demande 1, 2 voire 6 mois avant la date de la manifestation, selon son envergure.

# Recensement citoyen

Depuis la suspension du service national, le recensement des garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire est obligatoire et universel. Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Les jeunes gens nés entre le 1er avril et le 30 juin 2006 et non recensés doivent régulariser leur situation le 31 juillet 2022 au plus tard, auprès de la Mairie de leur domicile.

Se munir d'une pièce d'identité nationale, d'un justificatif de domicile et du livret de famille des parents.

# **Conseils Municipaux**

Téléchargez les **compte-rendus** des Conseils Municipaux sur www.soyaux.fr (Ma mairie). Consultez les **procès-verbaux** à la Mairie.

Prochains Conseils Municipaux : lundi 27 juin 2022 à 18h, salle du Conseil Municipal.

# Accueil des nouveaux arrivants

Futur(s) ou nouveau(x) sojaldicien(s), sojaldicienne(s), venez retirer votre pochette de bienvenue à la Mairie. Elle favorisera votre connaissance de la commune.

Demandez à figurer sur la liste des nouveaux arrivants afin de recevoir une invitation à un temps d'accueil annuel qui vous sera dédié.

Plus d'infos :

**Mairie** - 235 avenue du Général de Gaulle Du lundi au vendredi, 9h/12h30 et 13h/17h 05 45 97 83 50 - mairie@mairie-soyaux.fr

# Association de locataires Droit Au Logement Charente(s)

Défense des droits des locataires/bailleurs et gestion des problèmes de voisinage entre particuliers

**Permanences gratuites** du lundi au vendredi de 10h à 17h, sur rendez-vous

Plus d'infos :

**DAL 16 -** 24 boulevard Léon Blum - Apt 1 05 16 75 92 49

# Maison de Justice et du Droit Annexe

Point d'accès au droit répondant aux besoins des usagers en matière d'information et d'orientation dans toute démarche juridique.

**Permanences gratuites** du lundi au vendredi, 9h/12h30 et le mercredi, 14h/17h, rendezvous conseillé.

# ▶ Conciliateur de justice

Mardis 14 et 28 juin, 12 et 26 juillet 2022 de 10h à 12h, sur rendez-vous.

#### Avocat

Mercredis 8 juin, 13 juillet et 14 septembre 2022 de 16h à 19h, sans rendez-vous.

France victimes 16 (aide aux victimes), CIDFF16 (droit des femmes et de la famille).

Plus d'infos

Maison de Justice et du Droit Annexe

20 boulevard Léon Blum - 09 63 58 71 61 - mjdasoyaux@orange.fr

# La CLEF

# Apprentissage ou perfectionnement de la langue française, de l'écriture et du calcul pour adultes

#### Cours particuliers sur inscription

Vous aimez échanger, vous maîtrisez le français et avez envie de le transmettre ? Prenez contact avec l'association et devenez bénévole !

Plus d'infos

La CLEF (Calcul Lecture Ecriture Formation)

Soëlys - Place Jean-Jacques Rousseau - 05 45 92 35 87 / 06 77 84 81 41

Permanence le 1er vendredi de chaque mois (sauf en juillet et en août) de 15h30 à 16h30

# Bibliothèque pour Tous

#### Horaires d'ouverture habituels

▶ Mardi, mercredi et vendredi : 10h à 12h / 14h à 18h

▶ Jeudi : 14h à 18h

# Tarifs

Adhésion annuelle individuelle : 14 € Adhésion annuelle familiale : 16 € Adhésion trimestrielle : 5 €

# Rendez-vous

- "Des livres et vous", partage des coups de cœur : 16 juin à 17h30,
- vente de livres : du 14 au 24 juin.

# Ateliers du mercredi

- pour les 6/9 ans : 15 juin "Plantations d'été", de 14h30 à 16h,
- ▶ pour les 9/12 ans : jusqu'au 29 juin " La Fontaine amis-mots", de 14h à 16h.

## Lecture et bien-être

Vous êtes âgé(e), malade, en situation de handicap et dans l'incapacité de vous déplacer? Nous vous portons, à domicile, un choix de livres, à votre demande. Des audio-livres sont également à votre disposition.



#### Sésame

Accès gratuit à la Bibliothèque numérique de Charente pour les adhérents (journaux, livres, films, musique à télécharger). Rendez-vous sur : sesame.lacharente.fr.

Fermeture estivale : du 1er au 22 août inclus. Reprise des activités pour les enfants à la rentrée scolaire.

Plus d'infos :

Bibliothèque pour Tous

Soëlys - Place Jean-Jacques Rousseau 05 45 69 75 87

bibpourtous\_soyaux.16@orange.fr

# Cyberbase

# Un espace public numérique ouvert à tous pour découvrir l'informatique et Internet

- ▶ ateliers collectifs et accompagnements individuels pour les débutants et les plus aguerris sous forme de cycles : ordinateur, tablette/smartphone, administration en ligne,
- ▶ aide possible sur la zone de libre consultation,
- > stages tout au long de l'année et conseils.
- Plus d'infos :

**Cyberbase - Cédric Hauthier** - Soëlys - Place Jean-Jacques Rousseau 06 85 53 79 49 - cyberbase.soyaux@gmail.com

CSCS FLEP - 9 bd Léon Blum - Ó5 45 93 11 58 - cscs.soyaux@orange.fr - www.cscsflep.com

# Transmettre une doléance à la Mairie - Procédure



# Toute doléance peut être signalée :

- ▶ en ligne sur le Portail Citoyen, via www.soyaux.fr ou sur l'application "Ville de Soyaux",
- ▶ par mail, à votre élu réfèrent de quartier (cf Soyaux mag' de juin 2021),
- ▶ à doléances@mairie-soyaux.fr 06 17 49 48 14.

Celles concernant l'éclairage public doivent être adressées au 05 45 97 38 36.



Chargé de la gestion de l'éclairage public communal depuis 2012, le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente fait intervenir une entreprise pour la maintenance et les réparations sur le réseau électrique. Les interventions sont enregistrées en mairie à l'aide d'un logiciel de cartographie. Les délais d'intervention de l'entreprise sont de 6 jours ouvrés. Aussi, afin de faciliter le

repérage du lampadaire défectueux et de garantir l'efficacité de l'intervention, le numéro de lampadaire figurant sur le mât doit être fourni. Il est situé à 1,80 m / 2 m de hauteur, sur une petite plaque noire, de type NQ1890.

Attention! L'éclairage public sera éteint sur l'ensemble du territoire entre minuit et 6h du matin, à compter du 15 juin prochain afin de réaliser des économies d'énergie.

Plus d'infos :

Mairie - 05 45 97 83 50 - mairie@mairie-soyaux.fr

# Déchets ménagers

#### Jours et horaires de sortie de vos sacs/bacs

- ▶ avenue du Général de Gaulle : sortez votre bac/sac noir le lundi soir et votre bac/sac jaune le jeudi soir, avant 20h (collectes réalisées le soir même à partir de 20h).
- ▶ autres rues : sortez votre bac/sac noir le mardi soir (collecte réalisée le mercredi matin à partir de 5h) et votre bac/sac jaune le lundi soir, avant 20h (collecte réalisée le soir même à partir de 20h).

## Jours fériés, attention!

Lorsqu'un jour férié tombe entre le lundi et le vendredi, la collecte des bacs/sacs noirs du matin est décalée d'un jour. Retour à la normale à partir du dimanche. Celle des bacs/sacs jaunes est décalée à la semaine suivante, même jour.

# Jeudi 14 juillet 2022 :

- ▶ avenue du Général de Gaulle : pas d'incidence pour la collecte des bacs /sacs noirs mais décalage de celle des bacs/sacs jaunes au jeudi 21 juillet au soir.
- ▶ autres rues : aucune incidence.

# Lundi 15 août 2022 :

- > avenue du Général de Gaulle : aucune incidence.
- ▶ autres rues : décalage de la collecte des bacs/sacs noirs du mercredi 17 au jeudi 18 août au matin et celle des bacs/sacs jaunes au lundi 22 août au soir.

# 6 sites de compostage publics

Venez déposer vos déchets de cuisine dans les bacs situés : rue Romain Rolland (près du parc Salvador Allende), rue Jacques Offenbach (ilot Fréhel), rue Pierre Benoît, rue de la Cigogne et rue de la Dynamite (près du City-stade).

À noter Celui situé à la "Cueillette Fabulette" est également ouvert au public mais uniquement lors de leurs horaires d'ouverture (09 66 89 95 30 - 43 route de St Marc).

# Déchetterie - 15 chemin du Bressour - ZE de la Croix Blanche - 05 45 94 34 59

**Du 15 mars 2022 au 14 octobre 2022** : 8h30/12h et 14h/18h du lundi au vendredi, fermeture à 18h30 le samedi

**Du 15 octobre 2022 au 14 mars 2023 :** 9h/12h et 14h/17h30 du lundi au samedi **Fermée les dimanches et jours fériés** 

Plus d'infos :

Service déchets ménagers du GrandAngoulême - 0800 77 99 20 www.pluspropremaville.fr – www.facebook.com/pluspropremaville16



# Rentrée scolaire 2022/2023

Inscriptions périscolaires à la cantine et à la garderie jusqu'au 8 juillet et du 22 au 31 août :

- sur l'Espace Famille
- ou sur RV au 05 45 97 87 27 / 05 45 97 83 71 / 05 45 97 39 74 Service scolaire.

**Documents à fournir:** assurance scolaire / extra-scolaire, justificatifs de ressources et carnet de santé. Sans ces derniers, votre enfant ne pourra pas bénéficier de ces services.

# Plan canicule 2022

Mise en place d'un système de veille et d'alerte en faveur des personnes vulnérables et isolées. Venez vous faire recenser ou inscrire vos proches auprès du Centre Communal d'Action Sociale!

Plus d'infos :

Canicule Infos Service - 0800 06 66 66 Mairie - CCAS - 14 boulevard Léon Blum 05 45 97 41 52 - ccas@mairie-soyaux.fr

# Centre Municipal de Santé 1 rue Romain Rolland

Le Centre de Santé sera fermé les samedis 6 et 27 août.

Horaires d'ouverture administrative: 8h / 20h Prise de rendez-vous: 05 45 94 92 45 / centredesante@mairie-soyaux.fr Bus: ligne B - arrêt Champ de Manœuvre

# Services administratifs municipaux

- Les services Enfance, Education, Jeunesse, Vie associative, Vie culturelle et Sports (situés à Soëlys, place Jean-Jacques Rousseau) sont ouverts de 9h à 12h30 et de 13h à 17h, du lundi au vendredi.
- L'accueil de la **Petite Enfance** (renseignements, réservations occasionnelles, inscriptions) et les inscriptions scolaires / périscolaires se font à Soëlys.

Fermeture estivale de Soëlys au public : du 1er au 16 août 2022 inclus. Les services restent néanmoins joignables par téléphone.

- ▶ Le **Multi-Accueil** "Les P'tits Loups" et la **Halte-Garderie** "La Courte Echelle" sont situés 2 rue André Gide.
- ▶ le Relais Petite Enfance (ex RAM), le Lieu d'Accueil Enfants-Parents "Clair de Lune", le Lieu Passerelle sont situés au Pôle Enfance, 5 bis rue du Parc.
- Les services **Ressources Humaines, Finances** et le **Centre Communal d'Action Sociale** sont situés au **Pôle Administratif Municipal** (14 boulevard Léon Blum) et ouverts les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h à 17h et le mercredi de 9h à 12h30.

Plus d'infos autres services : Mairie - 05 45 97 83 50 www.soyaux.fr - mairie@mairie-soyaux.fr



# **VENDREDI 24 JUIN** FÊTE DES MUSIQUES

« Le bal del Amor »

20H30 LAS GABACHAS

Aire des Brandes - SOYAUX



Pot d'accueil = Pique-nique partagé à partir de 18h30

ENTRÉE LIBRE - 05 45 97 87 25/24















# EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DE 00H À 6H

Economisons l'énergie Protégeons la nature Diminuons notre empreinte carbone

